LETTRE AUX PARENTS

L'organisation actuelle d'une semaine à 4 jours voulue par Xavier Darcos en 2008 ne convient pas. Nous en sommes convaincus.

Avec 6 h de classe voire pour certains parfois 7 h sur une même journée l'organisation de cette semaine va à l'encontre des conditions de réussite des élèves, notamment du fait de la fatique qu'elle induit : temps d'apprentissage trop denses, rythme trop soutenu...

Le nouveau ministre de l'éducation propose une réforme des rythmes qui va dans le sens d'un étalement du temps scolaire sur la semaine avec un abaissement du nombre d'heures de classes à 5h15 en moyenne par jour et une 9ème demi-journée supplémentaire le mercredi ou le samedi si dérogation.

Néanmoins, Si nous pensons qu'un allègement de la journée est indispensable, nous pensons que c'est également sur l'année qu'il aurait fallu faire porter le rééquilibrage en assurant une alternance 7 semaines de classe et 2 semaines de vacances et en maintenant un nombre d'heures de classe annuel aux élèves équivalent au nombre actuel. Nous pensons également que l'allègement proposé aujourd'hui de ½ h à ¾ h par jour est insuffisant.

Alléger la journée de classe de manière significative nécessite une prise en charge réfléchie des enfants sur les temps périscolaires. Ceux-ci doivent faire l'objet d'une concertation entre tous les partenaires éducatifs agissant sur les différents temps de vie de l'enfant.

Or, les délais sont trop courts et trop de flous persistent encore pour une mise en place sereine dès la rentrée 2013.

Les conseils d'école n'ont jusqu'à présent pas été consultés et une réforme réussie nécessite du temps pour trouver les emplois du temps les plus opérants sur la semaine.

De nombreuses questions restent posées et nous n'avons pas encore eu l'occasion d'y réfléchir ensemble :

Rallonger la pause méridienne ou raccourcir l'après-midi ? Quels impacts sur le travail scolaire des enfants ? Quelles activités mettre en place sur le temps périscolaire ? Sur quels lieux ? Quelle articulation avec le temps scolaire ? A quel moment placer les activités pédagogiques complémentaires, qui devront être assurées par les enseignants ?

Toutes ces questions nécessitent un travail entre nous, mais aussi avec les associations ou services municipaux partenaires.

Enfin, une réforme réussie des rythmes c'est une réforme qui contribue à la réussite de tous. Elle ne peut suffire. Elle doit être accompagnée de changements au niveau des programmes mais aussi des conditions d'enseignement sur le temps de classe, de formation des enseignants...

Pour nous enseignants, une réforme c'est pour du mieux. Dans notre ville, nous considérons que les conditions ne sont pas réunies pour une réforme dès la rentrée prochaine, et vous proposons une motion qui demande le report à la rentrée 2014. Ce temps supplémentaire permettra nous l'espérons de faire évoluer la réforme des rythmes dans le sens de l'intérêt des enfants, de mettre en place une véritable concertation entre tous les acteurs concernés pour apporter les réponses pratiques nécessaires.